

## Les Rencontres de la Solidarité Alimentaire 31 MARS 2026

### Compte-rendu - Atelier C : Soutenir des expérimentations innovantes

#### Intention :

Identifier les initiatives novatrices du territoire, analyser leur viabilité et explorer les leviers de mutualisation pour passer de l'expérimentation au déploiement.

#### 1. Expérimentations inspirantes et impacts observés

Le groupe a mis en avant deux modèles majeurs qui transforment l'approche de la solidarité alimentaire :

- La Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) / Caisse Mutuelle :

Le concept : expérimentée sur des bassins de vie comme le Grand Autunois Morvan ou Joigny, elle repose sur l'universalité et le conventionnement démocratique.

L'impact : elle permet de sortir de la logique de "gestion de crise" pour aller vers une stratégie de long terme. Elle favorise la dignité, la mixité sociale et soutient directement les producteurs locaux en garantissant des débouchés sains et durables.

- Les épiceries mobiles et solidaires :

Le concept : camions itinérants proposant des produits locaux (paniers solidaires de Coccagne) à des tarifs différenciés selon les revenus.

L'impact : lutte contre l'isolement dans les zones rurales ("Aller-vers"), améliore la qualité nutritionnelle des publics précaires et renforce le pouvoir d'agir par le libre choix des produits.

#### 2. Besoins de mutualisation identifiés

Pour pérenniser ces actions, deux axes de mutualisation prioritaires ont été dégagés :

Mutualisation d'outils techniques et logistiques : création d'un réseau de micro-conserveries ou de légumeries partagées pour transformer les surplus.

Mutualisation des moyens de stockage et de transport (logistique du dernier kilomètre) pour réduire les coûts fixes qui pèsent sur les petites structures.

Mutualisation de l'ingénierie et des ressources humaines :

- Partage des connaissances et diagnostics sur la viabilité des territoires.
- Mise en commun de salariés qualifiés pour l'animation des réseaux, car le modèle basé uniquement sur le bénévolat est jugé trop fragile pour des projets complexes comme la SSA ou les SCIC.

#### 3. Pistes de financement partagées

Le déploiement de ces innovations nécessite de nouveaux modèles économiques basés sur le co-financement :

1. Le Mécénat de compétences et financier : mobiliser les entreprises engagées via la RSE pour financer le "matériel de cuisine" ou des fonds de dotation, tout en utilisant les leviers de défiscalisation.
2. La Contribution des employeurs / Caisse Mutuelle : explorer des systèmes de cotisations ou de fléchage de fonds (type chèques alimentaires durables) pour abonder une caisse commune de l'alimentation.
3. L'évolution vers des statuts de l'ESS (SCIC) : passer d'un modèle de subvention pure à un modèle de coopérative (SCIC) permettant de mixer fonds publics (État, Région, fonds FSE+ pour l'ingénierie) et fonds privés, garantissant une meilleure autonomie financière.

→ Il est crucial de bien distinguer la gestion de "l'urgence" (aide alimentaire classique) des stratégies de "long terme" (SSA, transformation de système) pour ne pas épuiser les ressources sur un seul front.